

SOMMAIRE :

I - Actualités du réseau

II - Quelle alternative au Cytotec après l'arrêt de sa commercialisation ?

III - Congrès

I – Actualités du réseau

→ Rapport d'activité 2017

Plus de 6 500 patientes ont été prises en charge pour une IVG médicamenteuse par les professionnels du réseau REVHO en 2017. L'activité de formation a connu une nette évolution avec une hausse de la demande des sages-femmes suite à la promulgation de la loi de santé 2016. 164 sages-femmes ont été formées entre 2016 et 2017. 12 conventions ont été signées à l'issue de ces formations.

Fin 2017, le réseau compte 381 professionnels de ville libéraux ou salariés et 35 établissements hospitaliers référents. 313 professionnels ont été formés à l'accueil et/ou à la pratique de l'IVG.

Du point de vue du projet de mise en place de l'IVG sous anesthésie locale en CDS, le réseau a poursuivi son action auprès des centres pilotes et des partenaires locaux. La parution de l'arrêté de tarification le 1er décembre 2017 a été un fait marquant. 3 centres de santé ont déjà signé une convention pour l'IVG instrumentale avec des hôpitaux partenaires.

Consulter le rapport d'activité dans son intégralité :
http://revho.fr/wp-content/uploads/2018/04/RA-REVHO-2017_v_grand-public-1.pdf

→ Formations

Depuis l'élargissement de ses missions, REVHO a développé une formation à l'accueil à l'accompagnement et à la prise en charge d'une demande d'IVG en milieu hospitalier. Celle-ci s'adresse au personnel soignant et d'accueil. Elle a pour objectif de transmettre aux équipes les informations et outils nécessaires pour optimiser les conditions d'accueil et d'accompagnement des patientes en milieu hospitalier. Différents moments de la prise en charge sont abordés : accueil physique et téléphonique, prise de rendez-vous, information et accompagnement tout au long du parcours IVG, suivi post IVG...

La prochaine session aura lieu le :

21 septembre 2018 à Paris

Consulter le programme :

https://www.dropbox.com/s/0dpdhchwiz04lp9/Programme%20participants%20equipes%20hospitalieres_21092018.pdf?dl=0

Pour s'inscrire :

<https://goo.gl/forms/Nhe25bzpaurSOZz13>

Plus de renseignements :

secretariat@revho.fr - 01 58 41 34 95.

→ Difficultés de prise en charge à 100% des actes afférents à l'IVG

Vous êtes encore nombreux à nous signaler des difficultés dans la prise en charge à 100% des actes afférents à l'IVG médicamenteuse auprès des laboratoires de biologie et des échographistes. Le réseau REVHO a sollicité les différents syndicats et représentants de ces laboratoires afin d'échanger sur l'évolution de la loi et les difficultés d'accès aux soins rencontrées par les patientes dans le cadre de leur parcours IVG. Nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour.

Depuis 2013, l'ARS a mis à la disposition des femmes et des professionnels de santé une plateforme de recueil de témoignages sur le vécu de l'IVG mais aussi les sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des femmes.

Il serait important que vous puissiez témoigner des difficultés que vous rencontrez sur cette plateforme dédiée : <http://www.ars-iledefrance.fr/questionnaireivg/formulaire/>

Vous pouvez également proposer aux femmes concernées de témoigner.

Ces témoignages permettront de faciliter l'action de l'ARS auprès des laboratoires de biologie et des échographistes.

II - Quelle alternative au Cytotec après l'arrêt de sa commercialisation ?

Fin 2017, l'ANSM annonçait la décision du laboratoire Pfizer d'arrêter la commercialisation du Cytotec le 1er mars 2018. Un ensemble de mesures ont été mises en place pour assurer une continuité d'accès aux autres médicaments disponibles pour les femmes.

Plus d'informations sur ces mesures :

<https://www.dropbox.com/s/kvj1sm6o2lm7vi6/Alternatives%20%C3%A0%20CYTOTEC.pdf?dl=0>

https://www.dropbox.com/s/bgfxc9o74i4jnbw/RTU%20misoprostol_2018.pdf?dl=0

III - Congrès

Le prochain congrès de la FIAPAC¹ aura lieu les 14 et 15 septembre 2018 à Nantes. Ce congrès international qui réunit des praticiens de l'IVG du monde entier, a pour but de développer la réflexion sur différents sujets ayant trait à la santé sexuelle et reproductive des femmes, à l'offre de soins en matière d'avortement et de contraception.

Une session commune sera proposée par le réseau REVHO et l'ANCIC.

Consulter le programme :

<https://www.dropbox.com/s/a8mf2bfoft101s4/2018-0118-programme-layout-website-lv1.pdf?dl=0>

S'inscrire :

<https://www.fiapac.org/en/registration/22>

¹ Fédération Internationale des professionnels de l'Avortement et de la Contraception